

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Président de la Délégation aux Outre-mer

Président de la Commission du Développement économique,

Octroi de mer, Innovation et Recherche

Du Conseil Régional de la Guadeloupe

Paris, le 30 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier SERVA regrette la liquidation du quotidien France-Antilles

M. Olivier SERVA, Député de la 1ère circonscription de la Guadeloupe et Président de la Commission du Développement économique de la Région Guadeloupe regrette l'annonce de la liquidation du quotidien France-Antilles.

Cette annonce fait suite au placement en redressement judiciaire de l'unique quotidien présent en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane.

Le Député Olivier SERVA a une pensée émue pour l'ensemble des salariés qui doivent affronter la fermeture de leur entreprise et pour les familles de ceux-ci.

Il souhaite que l'ensemble des acteurs de la presse locale concernée, trouveront des solutions pour le maintien pérenne de ce quotidien papier afin que la presse puisse continuer à s'exprimer en toute indépendance au sein de nos départements et que les guadeloupéens notamment, aient un accès véritable et juste aux informations et à la presse.

Enfin, le Député Olivier SERVA espère que son amendement récent qui fut adopté à l'Assemblée nationale visant à placer le secteur de la presse dans le barème renforcé du régime d'exonération de charges sociales patronales dit de « *compétitivité renforcée* » permettra un rebond plus rapide pour la presse locale.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr

- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr